



Logement à titre gratuit a une petite fille

Par **linette**, le **23/10/2011 à 14:54**

Bonjour,

Maman a 5 enfants, elle est atteinte de la maladie d'alzheimer. nous lui avons laissé au décès de papa la maison en usufruit

Une de ses petites filles a habité gratuitement pendant 11 ans un de ses appartements, au départ de celle-ci une autre petite fille a pris possession du même appartement gratuitement.

Ma question, nous les enfants pourrions-nous au décès de maman réclamer quelque chose car nous nous sentons floués d'autant qu'elle a fait des différences entre ses autres petits enfants elle en n'a 16

Par **mimi493**, le **23/10/2011 à 16:08**

Le logement occupé par les petites-filles était-il aussi occupé par votre mère ?

Pourquoi avoir laissé faire, le tuteur de votre mère ne s'y est pas opposé ?